

COMMUNIQUÉ

Réforme des concours enseignants : une décision unilatérale aux conséquences lourdes pour les lycées professionnels !

Les premiers textes réglementaires de la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeur-es de lycée professionnel (PLP) ont été publiés le samedi 19 avril. Le SNUEP-FSU dénonce avec force cette réforme prévue dès cette année. Annoncée sans concertation réelle, elle constitue une double menace : sur l'attractivité du métier et sur la qualité de la formation.

Une réforme imposée sans dialogue

Le ministère a une nouvelle fois choisi de passer en force. Depuis l'annonce du report de la réforme en juillet 2024 et jusqu'en avril 2025, aucun des acteurs concernés n'a été réellement consulté. Le passage du concours en fin de licence, la redéfinition des épreuves et les modalités de formation ont été décidées sans véritable débat en instance représentative des personnels, sans prise en compte des nombreuses alertes venues du terrain et dans un délai très court.

Un effet inverse à celui affiché : un recul de l'attractivité

Alors qu'on nous promet une relance de l'attractivité du métier, cette réforme risque en réalité de tarir les viviers de recrutement. Dans plusieurs disciplines professionnelles, l'exigence de cinq années d'expérience professionnelle va écarter davantage de candidat-es (sortant-es de licence ou de master). Beaucoup n'auront d'autre choix que de renoncer ou de débiter dans le métier en tant que contractuel-le.

Ce risque est renforcé dans le texte actuel par l'obligation imposée à tou·tes les lauréat-es de s'engager 4 ans auprès de l'État sous peine de devoir rembourser les sommes perçues.

Pour le SNUEP-FSU, ce nouveau modèle dissuade plus qu'il ne motive les potentiel·les candidat-es.

Une formation affaiblie, un métier fragilisé

Présentée comme ambitieuse avec la promesse d'un parcours de formation sur deux ans, cette réforme laisse en réalité sur le bord de la route la majorité des lauréat-es du CAPLP, qui seront directement nommé-es fonctionnaires stagiaires à l'issue du concours. Seule une partie des lauréat-es de l'enseignement général bénéficieront d'une année de formation en master 1.

À l'heure où le ministère dit souhaiter des enseignant-es mieux préparés à la réalité du métier, cette réforme fait le choix du bricolage plutôt que de l'ambition pédagogique, d'une restriction des conditions d'accès plutôt qu'une augmentation de nombre de candidat-es possibles.

Le SNUEP-FSU exige l'arrêt immédiat de cette réforme et l'ouverture d'une concertation sérieuse, en toute transparence. Les élèves des lycées professionnels, comme les futur-es enseignant-es, méritent mieux que des décisions précipitées prises dans une logique strictement budgétaire. Il en va de l'avenir des lycées professionnels et du corps des PLP.

Déterminés à gagner, défendre et proposer
